



INTROIBO

№98 - JANVIER 2016



Noël et la miséricorde

Dieu vient « pour notre salut »

Chers fidèles,

La fête de Noël que nous venons de célébrer nous fait adorer l'Enfant-Jésus, couché dans la mangeoire.

Mais comme les anges l'ont annoncé aux bergers, cet enfant est non seulement notre Seigneur, mais encore notre Sauveur :

« Aujourd'hui il vous est né un Sauveur qui est le Christ Seigneur ».

Ce salut que Dieu vient nous apporter en s'incarnant, en prenant notre nature humaine et notre misère, est l'expression la plus parfaite de sa miséricorde.

En effet, ce n'est pas en raison d'une quelconque bonté de l'homme que Dieu vient à Noël... mais plutôt en raison de sa misère : il agit par pure miséricorde !

Et s'il vient sur terre, est-ce dans le fracas du tonnerre et dans l'éclat de sa toute-puissance ? Non, c'est dans l'humble crèche, dans la plus grande pauvreté, en se faisant petit enfant : là encore il agit par pure miséricorde, se mettant comme à notre portée !

Que ce temps béni de Noël nous fasse doucement entrer dans cette année de la miséricorde. Comment avoir peur d'un Dieu petit enfant ? Comment douter de son amour ? Comment ne pas croire qu'il vient pour nous sauver et nous donner sa grâce en abondance ?

Bonne année de la miséricorde à tous !

Abbé Arnaud Evrat, FSSP



Les prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre vous présentent
leurs meilleurs vœux et vous assurent de leurs prières
en ce temps de Noël
et à l'occasion de la nouvelle année 2016.

Année de la miséricorde

Redécouvrir le sacrement de la Confession

Le 8 décembre a commencé le Jubilé extraordinaire de l'Année de la miséricorde promulgué par notre Saint-Père. C'est notamment l'occasion de méditer le message de Jésus à sainte Faustine et de redécouvrir la beauté du sacrement de la Confession.

En 1931, en Pologne, une religieuse de 26 ans, sainte Faustine Kowalska, a une apparition du Christ qui se présente comme le Christ miséricordieux. Pendant 7 ans, le Christ va lui apparaître pour qu'elle propage le culte à la miséricorde divine.

Qu'est ce donc que cette miséricorde divine ? Il s'agit du débordement d'amour du Christ pour les âmes. Voici les paroles mêmes du Christ à Sainte Faustine : « Plus grande est la misère, plus grand est le droit à ma miséricorde. Appelle toutes les âmes à la confiance en l'incroyable abîme de ma miséricorde, car je désire les sauver toutes. La source de ma miséricorde a été grande ouverte par la lance quand j'étais sur la croix. C'était pour toutes les âmes, je n'ai exclu personne ».

Voilà donc la richesse de la miséricorde. Dieu ne demande qu'à pardonner. Il veut la vie du pécheur et non sa mort, il veut son relèvement et non son écrasement. Le Christ a plus souffert sur la croix de voir son sang versé inutilement, c'est-à-dire pour des personnes qui n'auraient pas recours à son pardon, qu'en voyant la multitude des péchés qu'il rachetait. Le message qu'il a adressé à sainte Faustine est donc un appel pressant du Seigneur pour que nous lui demandions son pardon.

« Pour punir, j'ai toute l'éternité et maintenant, je prolonge le temps de la miséricorde ; mais malheur à ceux qui ne profitent pas du temps de ma grâce, ils le chercheront plus tard et ne le trouveront pas ».

Le grand moyen de la Confession

Par quel moyen pouvons-nous recourir à cette grâce de la miséricorde ? Le Seigneur y a évidemment pourvu : il s'agit du sacrement de la Confession. C'est le sacrement qui nous assure du pardon de Dieu, pour autant que nous ayons une contrition sincère, c'est-à-dire le désir de ne plus recommencer les péchés commis, que nous accusions tous les péchés mortels et que nous ayons l'intention d'accomplir la pénitence donnée.

Et qu'est-ce qu'un péché mortel ? Il faut que trois conditions soient réunies :

- une faute grave, c'est-à-dire un acte allant contre une loi divine importante, par exemple le manquement à la Messe, le mensonge ayant nui fortement à la réputation du prochain, les fautes d'impureté, le manque de respect grave à ses parents...

- ensuite, il faut une connaissance de la gravité de la faute. Il faut donc savoir, lorsque l'on commet un péché grave, la gravité de ce péché.

- enfin, il faut qu'il y ait une acceptation

volontaire de ce péché. Il faut que notre volonté consente au péché commis. Si ce n'est pas le cas, il n'y a même aucun péché.

Si l'une de ces trois conditions n'est pas remplie, le péché n'est pas considéré comme mortel.

L'homme en état de péché mortel est coupé de la grâce de Dieu. Il est dans une sorte de mort spirituelle. Mais par le regret sincère de ses fautes et la Confession, il peut retourner à la vie. « Les plus grands pécheurs, avant tous les autres mortels, ont droit aux trésors infinis de ma miséricorde. Mes délices, ce sont les âmes qui font appel à ma miséricorde. Je ne peux punir le plus grand pécheur, si celui-ci implore ma miséricorde. Moi, je le justifie dans l'abîme insondable de cette miséricorde ».

Aller vers le prêtre avec confiance

Mais souvent, il n'est pas facile de discerner seul de ses péchés et on peut avoir des doutes, ne pas savoir si on a commis un péché ou pas. Il est possible d'avoir un doute sur la conscience. C'est normal et il faut alors surtout se confier à un prêtre.

Oui, la démarche peut être dure et un peu humiliante. Mais elle est vraiment libératrice. N'hésitons pas, nous sommes dans le temps de la miséricorde. Soyez

sûrs que le Christ n'attend que notre premier pas pour nous pardonner.

Mais ne croyons pas que la Confession ne soit utile que pour le pardon des péchés mortels. Elle est aussi nécessaire pour les péchés véniels (i.e. tous les péchés qui ne sont pas mortels, qui ne nous coupent pas de la grâce de Dieu, mais en éloignent).

D'abord parce que les péchés véniels non combattus conduisent vers le péché mortel.

Ensuite parce que les grâces que nous recevons par la Confession nous aident à progresser vers la sainteté à laquelle nous sommes tous appelés.



Jésus miséricordieux peint d'après les visions de sainte Faustine.

Le Catéchisme explique en effet que « la confession régulière de nos péchés véniels nous aide à former notre conscience, à lutter contre nos penchants mauvais, à nous laisser guérir par le Christ, à progresser dans la vie de l'Esprit ».

Nous devons donc nous mettre dans une attitude à la fois d'humilité et de confiance pour admettre que nous avons sûre-

ment besoin du sacrement de la Confession.

Le Christ a dit à sainte Faustine : « Le manque de confiance des âmes me déchire les entrailles. Plus douloureux pour moi est le manque de confiance des âmes ferventes. Malgré mon amour, elles dou-

tent encore ».

Et bien nous, ne doutons plus de cette miséricorde et jetons nous dans les bras du Bon Dieu.

Un séminariste de la
Fraternité Saint-Pierre



Pourquoi me confesser ?

Me confesser parce que j'ai péché et que j'ai confiance dans la miséricorde de Dieu.

Nous avons tous péché. « Si nous disons : nous n'avons pas de péchés, affirme St Jean, nous nous abusons et la vérité n'est pas en nous ». Notre Sauveur a institué le sacrement de Pénitence pour nous donner son pardon et réparer en notre âme les dramatiques conséquences du péché !

Dans un péché grave, la vie d'amitié avec Dieu reçue au baptême est brisée en nous et une blessure est portée au corps mystique qu'est l'Eglise. Alors tout est-il perdu pour le pécheur ? Non, car l'amour miséricordieux du Christ le poursuit. Jésus attend notre repentir pour nous donner son pardon. N'oublions pas : Il est mort sur la Croix pour cela... Il suffit de dire oui, de regretter la folie de mes péchés et de me présenter au tribunal de miséricorde qu'est le sacrement de Pénitence.

Me confesser pour renaître à la vie éternelle

Le Curé d'Ars disait encore : « le Bon Dieu, au moment de l'absolution jette nos péchés derrière les épaules c'est-à-dire Il les oublie, Il les anéantit, ils ne réapparaîtront jamais plus. Votre âme, nous dit-Il, serait noire comme le charbon, rouge comme l'écarlate, par l'absolution, je la rendrai blanche comme la neige. Voyez mes enfants la grande bonté de Dieu pour les pécheurs. »

Et de ce pécheur, Dieu fait à nouveau son ami dans le confessionnal, il se passe quelque chose de plus prodigieux que ne le fut la création du ciel et de la terre : l'homme contrit et repentant reçoit la vie d'enfant de Dieu. Le voilà devenu frère du Christ, ami de Dieu, temple du Saint-Esprit.

Me confesser de nouveau pour devenir un saint

Devenir un saint est la grande affaire de ma vie chrétienne. Sacrement du pardon, la pénitence est encore la sacrement de la libération. Car le seul esclavage qui étroitement une vie humaine est celui du péché. Lors de l'absolution, le Précieux Sang qui coule mystiquement sur notre être le purifie des péchés véniels comme des péchés mortels. Comprendons bien que ce sacrement de la tendresse divine comporte une grâce propre de libération que ne confère aucun autre sacrement. Combien de pénitents n'ont trouvé qu'en sa réception fréquente les forces nécessaires pour sortir de rechutes continues dans un péché grave.

Le prêtre au confessionnal est le ministre de Dieu, il est pour chaque fidèle à la fois un père, un maître et un juge de la part de Dieu : comme père, il nous accueille tel l'enfant prodigue ; comme juge il nous place devant la Vérité de notre situation face à l'amour de Dieu et enfin comme maître, il nous stimule et nous guide au nom du Christ sur les pas de la sainteté.

Si dans l'Eglise il n'y avait pas la rémission des péchés, nul espoir n'existerait, nulle espérance d'une vie éternelle et d'une libération éternelle. Rendons grâce à Dieu qui a donné à son Eglise un tel don.

Saint Augustin, *Sermon 213, 8*

Exercices spirituels du 2 au 7 février 2016 prêchés par les pères de Flavigny à Pensier, Suisse

Du **mardi 2 au dimanche 7 février** des pères de l'Abbaye Saint-Joseph de Flavigny viendront prêcher les exercices spirituels selon la méthode de saint Ignace à Pensier (6km au nord de Fribourg). Cette retraite est ouverte aux hommes à partir de 17 ans. Inscription sur www.clairval.com ou au 0033 3 80 96 22 31.

Fête de l'Épiphanie

à Fribourg

Mardi 5 janvier : bénédiction de l'eau de l'Épiphanie à 17h45

Mercredi 6 janvier: messe chantée de l'Épiphanie à 18h30, suivie de la galette des rois...

à Lausanne

Mardi 5 janvier : bénédiction de l'eau de l'Épiphanie après la messe de 18h30

Mercredi 6 janvier : messe chantée de l'Épiphanie à 18h30

à Bulle

Mercredi 6 janvier : messe chantée de l'Épiphanie à 18h30

Bénédiction des maisons à l'Épiphanie

Du 6 au 13 janvier

Le rituel romain prévoit pendant l'octave de l'Épiphanie une bénédiction spéciale des maisons avec l'eau et l'encens bénits à l'occasion de cette fête. Les fidèles qui le souhaitent peuvent demander à un prêtre de passer chez eux en prenant rendez-vous à l'avance par téléphone :

- pour Bulle, auprès de l'abbé Komorowski : 026 488 00 36

- pour Fribourg, auprès de l'abbé Evrat : 026 481 41 05

- pour les cantons de Neuchâtel et Genève, auprès de l'abbé Tomas : 026 481 41 09

- pour le canton de Vaud, auprès de l'abbé Durham : 021 652 42 61

Catéchisme à Fribourg et Bulle

Pour les enfants de 12 à 16 ans

Prochaines rencontres :

Fribourg : dimanche 17 janvier de 11h35 à 12h20 à la Basilique Notre-Dame

Bulle : merci de contacter l'abbé Komorowski

Répétition et découverte du grégorien

à la Basilique Notre-Dame (Fribourg)

Les fidèles qui souhaitent se familiariser avec le répertoire grégorien et ainsi venir étoffer notre schola sont les bienvenus à la tribune de la Basilique Notre-Dame les **mardis 12 et 26 janvier** de 19h15 à 20h30. Pour plus de renseignements, contacter Mme Christiane Haymoz 079 474 22 01.

Carnet de famille

Fribourg

- A été régénéré par les eaux du Baptême : Augustin Panchaud.

Lieux et horaires

Lausanne (abbé Benjamin Durham, 021 652 42 61)

● **Chapelle Saint-Augustin**

78 avenue de Béthusy, 1012 Lausanne

Dimanche :

10h00 : Messe chantée

Messes en semaine :

Lundi à Vendredi : 18h30 (le 1er vendredi du mois, messe chantée suivie de l'Adoration)

Samedi : 9h00

Confessions : (Confessions can usually be heard in English)

Dimanche : de 9h30 à 9h50

Lundi à Vendredi : de 18h00 à 18h25

Samedi : de 8h30 à 8h55

Confessions en dehors des permanences : sur rendez-vous.

Autres activités :

Se renseigner sur www.fssp.ch/fr

Genève (renseignements : 026 488 00 37)

● **Eglise Sainte-Claire**

15 rue du Grand-Bureau, 1227 Genève-Les Acacias

Dimanche :

11h00 : Messe chantée

Confessions après la messe sur demande

Neuchâtel (abbé Juan Tomas, 026 488 00 37)

● **Eglise Saint-Norbert**

La Coudre, rue de la Dîme 81, 2000 Neuchâtel

Dimanche

17h00 : Messe chantée

Confessions après la Messe sur demande

Cycle de conférences

proposé par l'École Saint-Nicolas (Fribourg)

Mercredi 20 janvier à 20h15, Salle Saint-Nicolas, Grand-Rue 14, Fribourg :

« **L'amour de la patrie jusqu'à servir le Pape** »

conférence de M. François Perroset, ancien garde suisse.

Lieux et horaires (suite)

Fribourg (abbé Arnaud Evrat, 026 488 00 37)

● **Basilique Notre-Dame**

Place Notre-Dame 1, 1700 Fribourg

Tous les dimanches et fêtes chômées :

9h45 Office de Tierce

10h00 Messe chantée

Messes en semaine :

Lundi : 9h00 et 18h30

Mardi : 9h00 et 18h30

Mercredi : 9h00

Jeudi : 9h00 et 18h30

Vendredi : 9h00 et 18h30 (suivie de l'Adoration le 1er vendredi du mois)

Samedi : 9h00 (8h30 chapelet)

Confessions :

Dimanche : de 9h30 à 9h55

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 18h00 à 18h25

Samedi : de 9h45 à 10h15

Autres activités :

Se renseigner sur www.fssp.ch/fr

● **Chapelle Sainte-Anne d'Hattenberg**

derrière Bourguillon

Certains samedis (vérifier en téléphonant au 026 481 41 09) :

9h00 Chapelet

9h30 Messe basse

Bulle (abbé Andrzej Komorowski, 026 488 00 37)

● **Chapelle Notre-Dame de Compassion**

Place du marché, 1630 Bulle

Dimanches et fêtes principales :

8h00 Messe chantée

En semaine :

Mercredi 18h30 : Messe basse

1er vendredi du mois 18h30 : Messe basse

Avant les messes en semaine : chapelet à 18h

Confessions :

Mercredi de 17h30 à 18h15

Dimanche après la messe

Pour joindre un prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre :

Maison Saint-Pierre Canisius, Chemin du Schönberg 8, 1700 Fribourg
026 488 00 37 (en cas d'urgence : 079 295 97 41 ou 079 782 59 32)

Maison Saint-Augustin, 78, Avenue de Béthusy, 1012 Lausanne
021 652 42 61 (en cas d'urgence : 079 692 71 03)

www.fssp.ch/fr